

**INFORMATIONS ET
PRÉSENTATION DU
PROGRAMME ERASMUS+**

ERASMUS + est le nouveau programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation et la jeunesse.



Critères de sélection et modalités d'accès au programme ERASMUS

Pour les étudiants sortants :

La mobilité Erasmus+ s'adresse à tous les étudiants motivés et sérieux (comportement, assiduité et résultats scolaires corrects), qui auront pour objectif :

- de valider une expérience internationale,
- d'acquérir une expérience d'ouverture culturelle et intellectuelle
- de bien communiquer dans une langue vivante étrangère.

Les étudiants intéressés par un stage Erasmus+, doivent compléter une fiche de motivation dans laquelle ils indiqueront l'intérêt pour eux de réaliser une mobilité, les pays choisis et le type d'entreprise souhaité.

Nous apportons aux étudiants sélectionnés qui en ont besoin, un soutien en langues, avant leur départ.

[Fiche de motivation Mobilité Erasmus+ Stage BTS \(.doc - 164.5 Ko\)](#)

Pour les enseignants et le personnel sortants :

La mobilité Erasmus+ s'adresse à tous les enseignants et personnel motivés de l'établissement qui souhaitent bénéficier d'une ouverture à l'international.

Nous leur apportons un soutien linguistique avant le départ, s'ils en ont besoin.

Le lycée a signé des accords Erasmus+ avec des écoles et universités européennes partenaires pour permettre la mobilité enseignante et de formation.

[Fiche de motivation Mobilité Erasmus+ Enseignants et personnel administratif \(.doc - 165 Ko\)](#)

Taux applicables pour les bourses

Les mobilités étudiantes Stages

La bourse « mobilité stage » mensuelle contribue aux frais de séjour et de voyage de l'étudiant, elle diffère selon le pays de destination.

Les mobilités des personnels (Enseignantes et administratives)

Frais de séjour : ils sont calculés en fonction de la durée d'activité et du pays de destination.

frais de séjour

Frais de voyage : ils sont calculés en fonction de bandes kilométriques.

Un [calculateur de distance](http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/tools/distance_fr.htm) (http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/tools/distance_fr.htm) est fourni par la Commission Européenne, seul outil reconnu pour calculer les frais de voyage des personnels.

frais de voyage

Les frais pour les besoins spécifiques

Les besoins spécifiques concernent exclusivement les étudiants ou personnels en situation de handicap dont la participation aux mobilités serait impossible sans l'octroi d'un financement complémentaire.

L'établissement d'enseignement supérieur qui a sélectionné des participants en situation de handicap aura la possibilité de solliciter des financements complémentaires.

Les demandes doivent être introduites avant le début des mobilités. Les frais pour les besoins spécifiques seront pris en charge sur la base des frais réels estimés par l'établissement.

Image not found or type unknown

Labels du Lycée